

Statistiques en bref

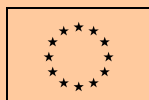
POPULATION ET CONDITIONS SOCIALES

THEME 3 – 13/1999

POPULATION ET CONDITIONS DE VIE

Contenu

1. Pensions, autres transferts sociaux et niveau de vie 2
2. Revenu initial et transferts sociaux hors pensions..... 3
3. Effets redistributifs des transferts sociaux hors pensions . 5



Fin de rédaction: 15.08.99
ISSN 1024-4360
Numéro de catalogue: CA-NK-99-013-FR-I

Les transferts sociaux et leurs effets redistributifs dans l'UE

Eric Marlier

(avec Marc Cohen-Solal et Isabelle Terraz, DREES)

Réalisée conjointement par Eurostat et la Direction "DREES" du Ministère français de l'Emploi et de la Solidarité, la présente étude analyse les transferts sociaux dans l'Union européenne (UE) à partir d'une exploitation de la vague 1995 du Panel Communautaire des Ménages (PCM). Les résultats couvrent les treize pays qui ont participé à cette vague, à savoir l'ensemble des Etats membres de l'UE à l'exception de la Finlande et de la Suède.

Si plus de 70% des Européens bénéficient de transferts sociaux, ce chiffre varie, toutefois, fortement de pays à pays : de 50% en Italie à 90% en Belgique. Dans la plupart des Etats membres, ces transferts constituent, en moyenne, environ 25% du revenu total par « équivalent-adulte ».

Le niveau de vie de ceux qui perçoivent des pensions est, en moyenne, proche de celui de l'ensemble de la population. Il est même supérieur au niveau de vie moyen national en France, en Italie, aux Pays-Bas et surtout en Irlande.

Dans l'ensemble de l'UE, mais à des degrés divers, les revenus sociaux, hors pensions, sont fortement concentrés sur les personnes ayant un faible niveau de vie. L'impact de ces transferts sur la proportion de personnes à bas revenus varie cependant sensiblement selon les pays.

A l'exception de la Grèce, de l'Italie et du Portugal, cette proportion diminue d'au moins un quart après transferts (hors pensions).

Dans ces trois pays, la réduction relativement faible des inégalités s'explique par la part négligeable qu'occupent les transferts sociaux dans le revenu total et, dans les deux premiers pays, par le pourcentage peu important de bénéficiaires de ces transferts. Si, en Italie, le pourcentage de personnes à bas revenus après transferts est proche de la moyenne communautaire, c'est parce que ce pays a le plus faible « taux de pauvreté » de l'UE avant transferts. Après transferts, c'est au Portugal que la part de personnes touchées par la pauvreté demeure la plus forte.

Comme en Grèce et au Portugal, les inégalités en Irlande et au Royaume-Uni restent importantes après transferts. Toutefois, ces deux derniers pays - qui, avant transferts, affichent les taux de pauvreté les plus élevés de l'UE - se distinguent des trois autres par un impact beaucoup plus important des transferts sociaux.

Avec une chute de pratiquement 60%, c'est au Danemark et aux Pays-Bas que la proportion de personnes à bas revenus accuse la plus forte baisse. C'est également dans ces pays que l'on enregistre les plus faibles taux de pauvreté après transferts.

La Belgique, l'Allemagne, la France, le Luxembourg et l'Autriche occupent une position intermédiaire. Avant transferts, la part de personnes à bas revenus est d'environ un quart de la population. Les prestations « assurantielles » qui se combinent avec des aides ciblées sur les personnes aux revenus les plus modestes, réduisent cette part sensiblement. En Espagne, la baisse de la pauvreté se situe dans le même ordre de grandeur et la dispersion des revenus est proche de la moyenne communautaire.

1. Pensions, autres transferts sociaux et niveau de vie

Plus de 70% des citoyens de l'UE vivent dans des ménages bénéficiant de transferts sociaux¹. Ce pourcentage est nettement plus faible en Grèce, en Espagne et en Italie (entre 50 et 60%). Le Portugal, en revanche, fait partie des pays, avec la Belgique, le Danemark, l'Irlande, le Luxembourg et le Royaume-Uni, où la proportion de bénéficiaires est la plus élevée (85% et plus). Cette disparité tient surtout à la proportion d'individus percevant des revenus sociaux autres que des pensions. En effet, si la moitié des Européens en perçoivent, cette proportion varie de moins de 20% en Grèce et en Italie à 81% en Irlande alors que la part de bénéficiaires de pensions reste globalement comprise entre 20 et 40% (tableau 1).

Tableau 1

Pourcentage de bénéficiaires de transferts sociaux dans l'UE

	pensions	autres revenus sociaux	tous revenus sociaux
B	29	70	90
DK	19	75	85
D	29	55	77
EL	42	18	53
E	34	37	60
F	26	63	79
IRL	22	81	88
I	39	17	50
L	28	66	85
NL	19	68	80
A	37	64	83
P	37	63	85
UK	26	73	86
UE-13	30	52	73

Note de lecture : 42% des Grecs vivent dans des ménages dont au moins un des membres perçoit une pension. Pour les autres transferts sociaux, ce chiffre est de 18%. Tous transferts confondus, il est de 53% (et non de 60%, soit 42%+18%, étant donné que certains ménages bénéficient de plusieurs types de transferts sociaux)

En moyenne, pour les treize pays couverts par l'enquête, les transferts sociaux représentent le quart du revenu total par « équivalent-adulte »² (tableau 2). Dans la plupart de ces pays, la fraction du revenu perçue sous forme de transferts est très proche de cette moyenne, sauf en Belgique où elle est nettement supérieure (33%) et en Grèce et au Portugal où elle n'est que d'un cinquième (alors qu'une forte proportion de Portugais bénéficie de transferts sociaux).

Toujours en moyenne, les pensions forment les deux tiers des revenus sociaux. Cette part varie fortement selon les pays en fonction des caractéristiques démographiques et des systèmes de protection sociale. Elle est très élevée en Grèce (92%), en Italie (88%) et au Portugal (75%), notamment en raison du faible poids des autres revenus sociaux. *A contrario*, les revenus sociaux hors pensions ont un montant proche de celui des pensions aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Irlande. Ils occupent même une place prépondérante parmi les transferts au Danemark (60%).

Tableau 2

Revenu total par « équivalent-adulte » dans l'UE – Moyenne par tête (SPA), part des transferts sociaux hors pensions dans ce revenu total (%) et niveau de vie relatif des ménages bénéficiaires de pensions

	Ensemble des ménages				
	RHT	P	TSHP	RT	TSHP/RT
B	9245	2600	1896	13741	14%
DK	10123	1515	2267	13905	16%
D	10187	2616	992	13795	7%
EL	6723	1540	131	8394	2%
E	6673	1575	742	8990	8%
F	9606	2470	1326	13402	10%
IRL	8176	1659	1337	11172	12%
I	7294	2322	312	9928	3%
L	16582	3710	1878	22170	8%
NL	9042	1867	1613	12522	13%
A	9658	2657	1338	13653	10%
P	6103	1178	397	7678	5%
UK	10130	1554	1629	13313	12%
UE-13	8939	2129	1061	12129	9%

	Ménages bénéficiaires de pensions					Niveau de vie
	RHT	P	TSHP	RT	TSHP/RT	
B	3733	9005	786	13524	6%	98
DK	3615	7921	1133	12669	9%	91
D	3537	9177	537	13251	4%	96
EL	3763	3700	123	7586	2%	90
E	3420	4700	565	8685	7%	97
F	3467	9593	721	13781	2%	103
IRL	3874	7581	901	12356	7%	111
I	4068	5909	348	10325	3%	104
L	7063	13189	849	21101	4%	95
NL	2642	9604	833	13079	6%	104
A	5348	7109	897	13354	7%	98
P	3382	3211	306	6899	4%	90
UK	5115	6005	1209	12329	10%	93
UE-13	3899	7072	634	11605	5%	96

Légende : RHT=Revenus hors transferts ; P=Pensions ; TSHP=Transferts sociaux hors pensions ; RT=Revenu total ; TSHP/RT=Part des revenus sociaux hors pensions dans le revenu total

Note de lecture 1 : Au Danemark, un TSHP/RT de 16% indique que 16% du revenu total proviennent de transferts sociaux hors pensions

Note de lecture 2 : Le niveau de vie moyen de l'ensemble des ménages d'un pays est fixé à 100. Un niveau de vie relatif de 90 pour les bénéficiaires de pensions en Grèce ou au Portugal signifie que ces personnes ont un niveau de vie de 10% inférieur à la moyenne nationale grecque ou portugaise

Les bénéficiaires de pensions de l'UE ont un niveau de vie proche de celui de la population dans son ensemble

Près d'un tiers de la population de l'UE vit dans des ménages bénéficiant de pensions ; en moyenne par équivalent, les montants perçus à ce titre sont d'environ 7 000 SPA³ par an. En Grèce, au Portugal et au Royaume-Uni, où ces prestations, toujours par équivalent, sont parmi les plus faibles (de 3 000 à 6 000 SPA), elles représentent moins de la moitié du revenu total des ménages dont au moins un des membres perçoit une pension (tableau 2).

¹ Les **bénéficiaires de transferts sociaux** s'entendent comme les individus vivant dans des ménages bénéficiant de transferts sociaux. Dans cette étude, les transferts sociaux sont scindés en deux groupes : d'une part, les pensions (qui comprennent les retraites et les pensions de survie) et, d'autre part, tous les autres transferts sociaux (chômage, maladie/invalidité, famille, logement, etc.). Les transferts sociaux indirects (tels que remboursements de frais médicaux) et les revenus en nature ne sont pas couverts.

² Comme indiqué dans « méthodes et concepts » (page 7), tous les montants repris dans cette étude sont des montants par « équivalent-adulte ». Cette notion se base sur le revenu du ménage et non sur celui de chacun des membres pris séparément.

³ Le **Standard de Pouvoir d'Achat (SPA)** est une mesure qui reflète le pouvoir d'achat d'un ECU au sein du pays concerné.

Dans la plupart des autres pays, le montant moyen des pensions est compris entre 7 000 et 13 000 SPA, soit 60 à 70% du revenu total de leurs bénéficiaires. En Espagne et en Italie, ce montant est nettement au-dessous de la moyenne de l'UE mais représente respectivement 54% et 57% de leur revenu. *A contrario*, en Autriche, les pensions moyennes se situent au niveau de la moyenne communautaire mais ne forment que 53% du revenu.

Dans l'UE, le niveau de vie des bénéficiaires de pensions est en moyenne de 4% au-dessous de celui de l'ensemble de la population. Il est inférieur d'environ 10% au niveau de vie moyen national en Grèce, au Portugal et au Royaume-Uni, pays où les pensions sont parmi les plus faibles. On constate la même différence de niveau de vie au Danemark bien que les pensions y soient d'un montant beaucoup plus élevé.

En revanche, le niveau de vie des bénéficiaires de pensions est supérieur à celui de la population dans son ensemble en France, en Irlande, en Italie et aux Pays-Bas. Aux Pays-Bas, cela s'explique par des prestations de base importantes qui couvrent l'ensemble des personnes de 65 ans et plus, et par le caractère développé des retraites complémentaires. En Belgique, en Allemagne, en France et en Autriche, le montant des pensions est élevé et le système assurantiel des régimes de base assure des retraites proportionnelles aux revenus d'activités antérieures. Dans ces pays, la part des pensions dans le revenu total des personnes qui en perçoivent ne diminue de ce fait que modérément lorsque le niveau de vie augmente. En France, le caractère obligatoire des régimes complémentaires contribue également au fait que le niveau de vie des retraités soit supérieur à celui de l'ensemble de la population.

2. Revenu initial et transferts sociaux hors pensions

Les revenus sociaux hors pensions représentent 9% du revenu équivalent total des citoyens de l'UE...

L'ensemble des revenus sociaux hors pensions représente 9% du revenu équivalent des citoyens de l'UE, soit deux fois moins que les pensions (tableau 2). La part de ces transferts est sensiblement plus élevée chez les Belges, les Danois, les Irlandais, les Néerlandais et les Britanniques (de 12 à 16%) et nettement moindre dans les pays du sud. Ces derniers pays se caractérisent par une faible proportion de bénéficiaires (Grèce, Espagne et Italie ; voir tableau 1) et/ou un faible poids des revenus sociaux hors pensions dans le revenu total (Grèce, Italie et Portugal ; voir tableau 2). Néanmoins, en Espagne et en Italie, ces prestations - essentiellement relatives à la maladie/invalidité et au chômage - constituent une part importante du revenu des bénéficiaires.

... mais 51% de ces revenus vont aux personnes à faible revenu initial

Dans l'ensemble des pays, les transferts sociaux (hors pensions) décroissent avec le *revenu initial* perçu (tableau 3). Ce dernier comprend les revenus d'activité, les revenus privés et les pensions, mais pas les autres revenus sociaux (transferts liés au chômage, à la maladie/invalidité, à la famille...). Il représente donc le revenu total avant transferts sociaux hors pensions.

La distribution des transferts sociaux est liée à un double phénomène. En premier lieu, la proportion de bénéficiaires de transferts baisse avec le revenu initial perçu (tableau 4). La moyenne communautaire passe de 74% pour le premier quintile de revenu initial équivalent (qui se compose des 20% de personnes ayant le plus faible revenu initial par équivalent-adulte) à 34% pour le dernier.

Tableau 3
Répartition du revenu équivalent moyen par quintile de revenu initial - Chiffres UE (SPA)

	Quintile 1			Quintile 2			Quintile 3			Quintile 4			Quintile 5			Total		
	RI	TSHP	RT	RI	TSHP	RT	RI	TSHP	RT	RI	TSHP	RT	RI	TSHP	RT	RI	TSHP	RT
B	2276	4017	6293	7554	1878	9432	10876	1551	12427	14601	1193	15794	23910	846	24756	11845	1896	13741
DK	2966	5873	8839	7961	2299	10260	11062	1488	12550	14016	996	15012	22179	683	22862	11638	2267	13905
D	3417	2499	5916	8501	1052	9553	11634	581	12215	15266	471	15737	25204	359	25563	12803	992	13795
EL	2517	314	2831	5048	117	5165	7019	86	7105	9628	72	9700	17099	67	17166	8263	131	8394
E	1907	1998	3905	4910	577	5487	6967	561	7528	9804	365	10169	17649	209	17858	8248	742	8990
F	3216	3072	6288	7398	1505	8903	10559	966	11525	14463	668	15131	24750	422	25172	12076	1326	13402
IRL	864	3721	4585	4787	1302	6089	8170	780	8950	12311	608	12919	23029	281	23310	9835	1337	11172
I	3206	650	3856	6160	340	6500	8412	259	8671	11469	168	11637	18843	142	18985	9616	312	9928
L	5874	3892	9766	12412	2173	14585	17380	1133	18513	23480	1201	24681	42282	1002	43284	20292	1878	22170
NL	2350	4551	6901	7357	1261	8618	9734	1037	10771	13147	703	13850	21946	517	22463	10909	1613	12522
A	3587	2485	6072	7889	1461	9350	10981	1138	12119	14559	1014	15573	24543	586	25129	12315	1338	13653
P	1838	682	2520	3958	424	4382	5919	342	6261	8239	290	8529	16443	246	16689	7281	397	7678
UK	1226	4733	5959	6021	1467	7488	10075	865	10940	14659	612	15271	26451	468	26919	11684	1629	13313
UE-13	2645	2704	5349	6795	1051	7846	9747	692	10439	13333	503	13836	22824	357	23181	11068	1061	12129

Légende : RI=Revenu initial ; TSHP=Transferts sociaux hors pensions ; RT=Revenu total

Note : Pour chaque pays, les personnes sont réparties en 5 groupes d'effectifs identiques selon leur revenu initial équivalent : les 20% ayant le revenu le plus faible (quintile 1), les 20% suivants (quintile 2), ..., les 20% ayant le revenu le plus élevé (quintile 5)

Tableau 4
Pourcentage de bénéficiaires de transferts sociaux hors pensions et poids de ces transferts dans le revenu total -
Distribution par quintile de revenu initial, chiffres UE

	Quintile 1		Quintile 2		Quintile 3		Quintile 4		Quintile 5		Total	
	Bénéficiaires	TSHP/RT	Bénéficiaires	TSHP/RT	Bénéficiaires	TSHP/RT	Bénéficiaires	TSHP/RT	Bénéficiaires	TSHP/RT	Bénéficiaires	TSHP/RT
B	86	64	70	20	69	12	69	8	55	3	70	14
DK	93	66	80	22	76	12	72	7	53	3	75	16
D	77	42	63	11	54	5	46	3	37	1	55	7
EL	29	11	18	2	18	1	14	1	10	0	18	2
E	77	51	37	11	32	7	24	4	14	1	37	8
F	88	49	74	17	61	8	53	4	38	2	63	10
IRL	98	81	90	21	84	9	79	5	53	1	81	12
I	30	17	20	5	16	3	11	1	8	1	17	3
L	92	40	74	15	61	6	57	5	49	2	66	8
NL	92	66	85	15	76	10	54	5	31	2	68	13
A	83	41	68	16	67	9	58	7	43	2	64	10
P	63	27	62	10	65	5	61	3	64	1	63	5
UK	95	79	74	20	75	8	68	4	53	2	73	12
UE-13	74	51	58	13	52	7	45	4	34	2	52	9

Légende : TSHP=Transferts sociaux hors pensions ; RT=Revenu total

Note : Pour chaque pays, les personnes sont réparties en 5 groupes d'effectifs identiques selon leur revenu initial équivalent : les 20% ayant le revenu le plus faible (quintile 1), les 20% suivants (quintile 2), ..., les 20% ayant le revenu le plus élevé

Note de lecture : En Irlande, 98% des personnes ayant le revenu initial le plus faible perçoivent des revenus sociaux. Ceux-ci représentent 81% de leur revenu

En second lieu, l'importance relative de ces transferts dans le revenu total des personnes qui en perçoivent décroît elle aussi fortement à mesure que le revenu initial augmente : de 51% pour le premier quintile de revenu initial, elle tombe à 13% pour le second et à 2% pour le cinquième. Les différences entre pays sont particulièrement prononcées pour les personnes à bas revenu initial. En Belgique, au Danemark, en Irlande, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, les revenus sociaux hors pensions forment entre 64 et 81% du revenu total de ces personnes. En Grèce, en Italie et au Portugal, cette proportion varie entre 11 et 27%. En Espagne, comme dans les autres pays de l'UE, elle se situe entre 40 et 51%.

Les transferts sociaux sont fortement ciblés puisque au niveau de l'UE ils vont pour moitié au premier quintile de revenu initial. Cette part décroît rapidement avec le niveau de revenu initial puisqu'elle tombe à 20% pour le deuxième quintile et à 7% pour le cinquième. En Irlande, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, les revenus sociaux sont concentrés sur les personnes dont les revenus initiaux sont les plus faibles (le premier quintile perçoit de 56 à 58% des transferts) alors que, à l'autre extrême, le Portugal et l'Autriche ne distribuent respectivement que 34 et 37% de ces revenus à cette population (tableau 5).

Tableau 5
Distribution des transferts sociaux hors pensions selon
les quintiles de revenu initial – Pourcentages UE

	Quintile 1	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile 5	Total
B	42	20	16	13	9	100
DK	52	20	13	9	6	100
D	50	21	12	9	7	100
EL	48	18	13	11	10	100
E	54	16	15	10	6	100
F	46	23	15	10	6	100
IRL	56	19	12	9	4	100
I	42	22	17	11	9	100
L	41	23	12	13	11	100
NL	56	16	13	9	6	100
A	37	22	17	15	9	100
P	34	21	17	15	12	100
UK	58	18	11	8	6	100
UE-13	51	20	13	9	7	100

Note : Pour chaque pays, les personnes sont réparties en 5 groupes d'effectifs identiques selon leur revenu initial équivalent : les 20% ayant le revenu le plus faible (quintile 1), les 20% suivants (quintile 2), ..., les 20% ayant le revenu le plus élevé (quintile 5)

3. Effets redistributifs des transferts sociaux hors pensions

De 21 à 34% de personnes disposent de bas revenus avant transferts...

La comparaison du nombre de personnes à bas revenus avant et après transferts sociaux hors pensions permet d'évaluer un des rôles majeurs de ceux-ci : leurs effets redistributifs et, en particulier, leur capacité à réduire la proportion de personnes disposant de bas revenus. Une personne à bas revenus est définie ici comme une personne dont le revenu équivalent (initial ou total, selon le contexte) est

inférieur à 60% de la médiane nationale de la distribution du revenu **total** équivalent. Ces personnes seront parfois qualifiées de « pauvres », la pauvreté étant entendue ici comme une pauvreté strictement monétaire et relative⁴.

Les seuils de bas revenus ainsi définis se situent entre 5.200 et 7.800 SPA dans 9 des 13 pays couverts. En Grèce, en Espagne et surtout au Portugal, ces seuils sont nettement plus faibles. Au Luxembourg, le seuil est 1,8 fois supérieur au seuil communautaire (tableau 6).

Tableau 6
Seuils de bas revenus (SPA) et répartition de la population (%) dans l'UE

	Seuil	Répartition en fonction du RI				Répartition en fonction du RT			
		< 60%	60-100	100-140	140 et +	< 60%	60-100	100-140	140 et +
B	7563	30	30	22	18	18	32	28	23
DK	7759	29	35	24	13	11	39	34	16
D	7433	24	31	24	21	18	32	26	24
EL	4268	22	29	21	28	21	29	22	28
E	4544	27	29	19	26	19	31	22	28
F	7025	28	29	21	22	16	34	25	25
IRL	5447	34	21	18	28	21	29	20	30
I	5232	21	31	21	26	19	31	23	27
L	11220	26	29	22	24	14	36	24	26
NL	6588	23	36	21	20	10	40	27	24
A	7398	27	32	22	19	17	33	28	22
P	3789	28	26	21	26	24	26	22	28
UK	6720	34	22	19	26	20	30	22	28
UE-13	6352	26	29	21	24	18	32	24	26

Légende : RI=Revenu initial ; RT=Revenu total

Note : Le seuil de « bas revenus » ou de « pauvreté monétaire » est placé à 60% de la médiane nationale du RT. Pour chaque pays, les personnes sont réparties en 4 groupes, d'abord en fonction de leur RI équivalent et ensuite, selon leur RT équivalent : moins de 60% de la médiane nationale du RT (seuil de pauvreté) ; de 60 à moins de 100% de cette médiane ; de 100 à moins de 140% de cette médiane ; 140% et plus de cette médiane. Pour les 2 distributions (RI et RT), la médiane utilisée est celle relative à la distribution du RT

Note de lecture : Au Portugal, le seuil de bas revenus est de 3.790 SPA. 28% de la population disposent d'un RI inférieur à ce seuil ; ce chiffre est de 24% lorsqu'on considère le RT

Avant la prise en compte des transferts, le Royaume-Uni et l'Irlande comptent une proportion importante de personnes à bas revenus (34%). Pour les autres pays, cette proportion varie entre 21 et 30%.

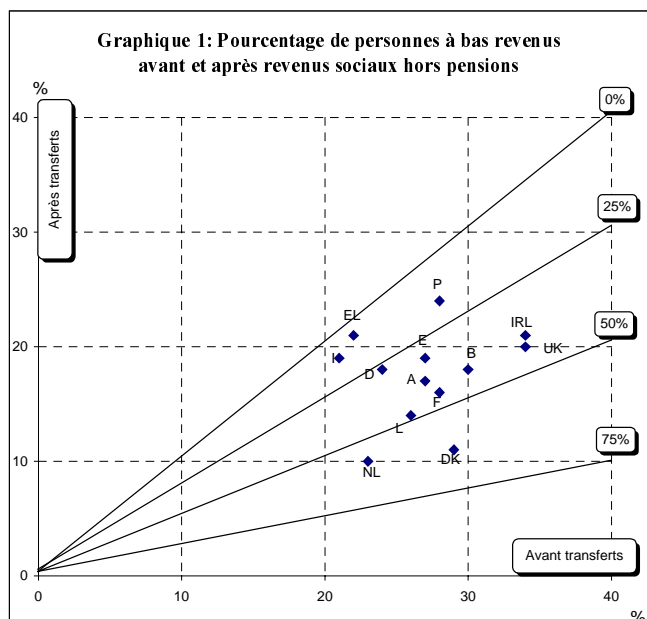
...mais l'impact des transferts est important, surtout au Danemark et aux Pays-Bas

Les revenus sociaux réduisent partout le pourcentage de « pauvres », mais avec des intensités très différentes. C'est en Grèce, en Italie et au Portugal que les diminutions sont les plus faibles : de 7 à 15%. Dans tous les autres pays, la réduction est d'au moins 25%. Au Danemark et aux Pays-Bas, elle est d'environ 60%. Ces deux derniers pays sont ceux qui affichent le plus faible « taux de pauvreté » après transferts.

Avant aussi bien qu'après transferts, l'Irlande et le Royaume-Uni se caractérisent par une forte proportion de personnes à faibles revenus équivalents. Après transferts, c'est toutefois au Portugal que la part de personnes touchées par la pauvreté demeure la plus forte. Si le pourcentage de personnes « pauvres » en Italie est proche de la moyenne de l'UE en dépit du faible impact des transferts, c'est parce que ce pays affiche le plus faible taux de pauvreté avant transferts.

Les coefficients de Gini fournissent un aperçu global de la disparité dans la répartition des revenus (tableau 7). Ces mesures synthétiques ne dépendent pas du choix du seuil de bas revenus et varient en théorie de 0% (inégalité nulle) à 100% (inégalité absolue). L'impact des transferts sociaux sur la réduction des inégalités (monétaires) est quelque peu différent de celui mesuré par la diminution des taux de pauvreté.

⁴ Le seuil de bas revenu est défini par rapport au revenu équivalent total ; il est maintenu constant avant et après transferts. Il aurait également été envisageable de définir la population à bas revenus avant transferts par rapport au revenu initial et la population à bas revenus après transferts par rapport au revenu total. Ce choix n'a pas été retenu car dans ce cas deux effets se combinent : la part de la population située en dessous du seuil initial diminue mais le seuil de bas revenus est revu à la hausse par l'intégration des transferts ; une personne « non pauvre » sur base de son revenu initial peut devenir « pauvre » selon son revenu total. En maintenant le seuil constant, l'option choisie permet de se concentrer sur la même population et donc de mieux se focaliser sur l'impact des transferts.



Note de lecture : Avant la prise en compte des revenus sociaux hors pensions, la proportion de personnes pauvres est de 29% au Danemark. Après leur prise en compte, elle passe à 11%

Avant transferts, le Portugal rejoint l'Irlande et le Royaume-Uni parmi les pays où la disparité des revenus est la plus forte. Après transferts, ces trois pays restent au-dessus de la moyenne de l'UE à l'instar de la Grèce et de l'Espagne, mais le Portugal se détache très nettement du groupe avec un coefficient de 5 points supérieur à la moyenne UE. A l'autre extrême, le Danemark et les Pays-Bas affichent les plus faibles disparités de revenus avant comme après transferts. Si les inégalités dans ces deux pays sont très proches avant transferts, elles diffèrent par contre sensiblement après transferts, le coefficient danois étant de 4 points inférieur au chiffre néerlandais.

Une autre mesure de l'inégalité dans la répartition des revenus est donnée par le ratio des quintiles de revenu (S80/S20). Pour un pays donné, celui-ci représente le rapport entre la part du revenu global du pays détenue par les 20% de personnes au revenu le plus élevé et celle détenue par les 20% de personnes ayant le revenu le plus faible (tableau 7). Appliqué au revenu initial (i.e. au revenu avant transferts sociaux hors pensions), les ratios irlandais et britannique sont plus de deux fois supérieurs au ratio communautaire, indiquant un écart élevé entre hauts et bas revenus. Après

transferts, la Grèce, l'Irlande et le Portugal (comme pour les coefficients de Gini) présentent des ratios supérieurs à la moyenne UE.

Tableau 7
Mesures d'inégalité de la distribution des revenus dans l'UE

	Coefficient de Gini (%)		Ratio des quintiles S80/S20	
	RI	RT	RI	RT
B	33	29	11	5
DK	30	23	7	3
D	32	29	7	5
EL	35	34	7	6
E	36	33	9	5
F	35	29	8	4
IRL	40	35	27	6
I	32	31	6	5
L	34	31	7	5
NL	31	27	9	4
A	33	29	7	5
P	39	37	9	7
UK	39	33	22	5
UE-13	36	32	9	5

Légende : RI=Revenu initial ; RT=Revenu total

Note 1 : Le coefficient de Gini varie en théorie de 0% (inégalité nulle) à 100% (inégalité absolue)

Note 2 : Le ratio des quintiles représente le RI (RT) du dernier quintile divisé par le RI (RT) du premier quintile

Note de lecture : En moyenne, au niveau UE-13, le revenu global détenu par les 20% de personnes au revenu initial le plus élevé est 9 fois supérieur à celui détenu par les 20% de personnes au revenu initial le plus faible. Pour le revenu total, ce rapport tombe à 5

La spécificité de l'Italie a déjà été soulignée ci-dessus : le pourcentage de personnes « pauvres » après transferts y est proche de la moyenne communautaire alors que l'impact des transferts sur la réduction de la pauvreté y est faible. L'analyse des coefficients de Gini et celle des ratios de quintiles de revenu vont exactement dans le même sens. En effet, avant transferts, ce pays a le plus bas ratio interquintile et le troisième plus bas coefficient de Gini (ex-aequo avec l'Allemagne). Après transferts, c'est dans ce pays que, de très loin, on observe le plus faible impact des transferts sociaux, avec pour conséquence un ratio et un coefficient de Gini italiens proches de la moyenne communautaire.

➤ METHODES ET CONCEPTS

- Le **Panel Communautaire des Ménages (PCM)** est une enquête basée sur un questionnaire harmonisé, qui interroge annuellement un panel représentatif de ménages et d'individus dans chaque pays. Il couvre un grand nombre de thèmes : revenu y compris les divers transferts sociaux, santé, éducation, logement, caractéristiques socio-démographiques y compris emploi, etc. La structure longitudinale du PCM permet d'interroger les mêmes ménages et les mêmes personnes sur plusieurs années consécutives. La première vague du PCM a été réalisée en 1994 dans les douze Etats membres formant l'UE à l'époque ; l'échantillon totalisait alors quelque 60.500 ménages (environ 170.000 individus). Depuis, l'Autriche (en 1995) et la Finlande (en 1996) se sont jointes au projet. La Suède ne participe pas au projet.

Le lecteur intéressé par d'autres résultats issus du PCM peut se référer à la première publication générale du PCM : « *European Community Household Panel (ECHP) : Selected indicators from the 1995 wave* », Thème 3, Sous-thème « Population et conditions de vie », Eurostat, OPOCE, Luxembourg, 1999 ; ISBN 92-828-7150-9 (260 pages). Les thèmes couverts par cette publication sont le revenu, le logement et l'emploi.

Les résultats présentés dans la présente « *Statistique en Bref* » ont été calculés au départ de la « Base utilisateurs » du PCM (pour plus de détails relatifs à l'accès direct aux micro-données du PCM, voir : « *EC Household Panel Newsletter* », *Statistics in Focus* 2/1999, Thème 3, Eurostat, OPOCE, Luxembourg, 1999 ; N° de catalogue CA-NK-99-002-EN-C). Cette base n'incluant que 90% de l'échantillon allemand, les chiffres de ce pays peuvent être très légèrement différents de ceux présentés dans la publication générale.

Les résultats présentés dans cette étude sont des estimations dont la précision – toutes choses égales par ailleurs – dépend de la taille de l'échantillon et du pourcentage.

- Le **revenu total** d'un ménage s'entend comme l'ensemble des revenus monétaires nets perçus au cours de l'année de référence de l'enquête (1994 dans ce cas) par ce ménage et les membres qui le composent au moment de l'interview (1995). Il comprend les revenus du travail (salarié et indépendant), les revenus privés (revenus locatifs, revenus du capital et transferts privés aux ménages), ainsi que les pensions et les autres transferts sociaux directement perçus. Ne sont pas pris en compte : les transferts sociaux indirects (tels que remboursements de frais médicaux), les revenus en nature et les loyers imputés des logements occupés par leur propriétaire.

Chiffres français : Les revenus déclarés en France sont bruts d'impôts et ont été convertis en montants nets d'impôts en leur appliquant le taux d'imposition moyen du ménage.

Revenu équivalent : Afin de tenir compte des différences de taille et de composition des ménages lors de la comparaison des niveaux de revenu, **tous** les montants présentés dans cette étude sont des montants par « équivalent-adulte ». Les montants perçus par un ménage ont été divisés par sa « taille équivalente », calculée à l'aide de l'échelle d'équivalence « OCDE modifiée ». Cette échelle affecte un poids de 1,0 au premier adulte du ménage, de 0,5 à chaque autre membre âgé de 14 ans ou plus et de 0,3 à chaque enfant de moins de 14 ans. La composition du ménage est celle qui est relevée au moment de l'interview. Le même revenu équivalent est attribué à chaque membre du ménage (adulte et enfant). Cette notion se fonde donc sur le revenu du ménage et non sur celui de chacun des membres pris séparément. Ainsi, par exemple, une personne qui ne dispose d'aucun revenu personnel peut ne pas être une personne « à bas revenu équivalent » par le fait que d'autres membres du ménage compensent cette absence de revenu par des revenus individuels moyens ou élevés. A l'inverse, une personne à revenu personnel élevé peut être « à bas revenu équivalent » à cause du fait que les autres membres de son ménage disposent de revenus faibles voire nuls. Dans cette étude, les personnes « à bas revenus » sont celles disposant d'un « bas revenu équivalent ». La même logique est suivie pour les personnes « à revenu élevé », les « pauvres », les « riches », etc. Les montants moyens et médians de revenu équivalent sont définis en termes de nombre de personnes (i.e. « par tête ») et non de ménages.

- Les **Parités de Pouvoir d'Achat** (PPA) convertissent les monnaies nationales en *Standard de Pouvoir d'Achat* (SPA), dont chaque unité permet d'acheter la même quantité de biens et de services dans les différents pays au cours d'une année donnée. La conversion des montants, perçus en monnaie nationale, en montants exprimés en SPA, permet les comparaisons de revenus entre pays de l'UE. Pour 1994, les taux de conversion SPA/monnaie nationale sont : B (41,65) ; DK (9,790) ; D (2,160) ; EL (223,8) ; E (133,1) ; F (7,230) ; IRL (0,7100) ; I (1,640) ; L (39,79) ; NL (2,280) ; A (14,90) ; P (136,8) ; UK (0,7000).

Pour en savoir plus:

➤ Les publications de référence

Titre European Community Household Panel (ECHP) : Selected indicators from the 1995 wave
 Numéro de catalogue CA-22-99-765-EN-C Prix EUR 45

Pour toute information ou commande de publications, bases de données et extractions de bases de données à la demande, contactez le réseau **Data Shops**:

BELGIQUE/BELGIË	DANMARK	DEUTSCHLAND	ESPAÑA	FRANCE	ITALIA – Roma
Eurostat Data Shop Bruxelles/Brussel Chaussée d'Etterbeek 13 Etterbeeksesteenweg 13 B-1049 BRUXELLES / BRUSSEL Tel. (32-2) 299 66 66 Fax (32-2) 295 01 25 E-Mail: datashop.brussels@eurostat.cec.be	DANMARKS STATISTIK Bibliotek og Information Eurostat Data Shop Sejrogade 11 DK-2100 KØBENHAVN Ø Tel. (45-39) 17 30 30 Fax (45-39) 17 30 03 E-Mail: bib@dst.dk	STATISTISCHES BUNDESAMT Eurostat Data Shop Berlin Otto-Braun-Straße 70-72 D-10178 BERLIN Tel. (49-30) 23 24 64 27/28 Fax (49-30) 23 24 64 30 E-Mail: stba-berlin.datashop@t-online.de	INE Eurostat Data Shop Paseo de la Castellana, 183 Oficina 009 Entrada por Estébanez Calderón E-28046 MADRID Tel. (34-91) 583 91 67 Fax (34-91) 579 71 20 E-Mail: datashop.eurostat@ine.es	INSEE Info Service Eurostat Data Shop 195, rue de Bercy Tour Gamma A F-75582 PARIS CEDEX 12 Tel. (33-1) 53 17 88 44 Fax (33-1) 53 17 88 22 E-Mail: datashop@insee.fr	ISTAT Centro di Informazione Statistica Sede di Roma, Eurostat Data Shop Via Cesare Balbo, 11a I-00184 ROMA Tel. (39-06) 46 73 31 02/06 Fax (39-06) 46 73 31 01/07 E-Mail: dipdiff@istat.it
ITALIA – Milano	LUXEMBOURG	NEDERLAND	NORGE	PORTUGAL	SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA
ISTAT Centro di Informazione Statistica – Sede di Milano, Eurostat Data Shop Piazza della Repubblica, 22 I-20124 MILANO Tel. (39-02) 65 95 133/134 Fax (39-02) 65 30 75 E-Mail: mileuro@tin.it	Eurostat Data Shop Luxembourg BP 453 L-2014 LUXEMBOURG 4, rue A. Weicker L-2721 LUXEMBOURG Tel. (352) 43 35 22 51 Fax (352) 43 35 22 221 E-Mail: dslux@eurostat.datashop.lu	STATISTICS NETHERLANDS Eurostat Data Shop-Voorburg po box 4000 2270 JM VOORBURG Nederland Tel. (31-70) 337 49 00 Fax (31-70) 337 59 84 E-Mail: datashop@cbs.nl	Statistics Norway Library and Information Centre Eurostat Data Shop Kongens gate 6 P. b. 8131, dep. N-0033 OSLO Tel. (47-22) 86 46 43 Fax (47-22) 86 45 04 E-Mail: biblioteket@ssb.no	Eurostat Data Shop Lisboa INE/Serviço de Difusão Av. António José de Almeida, 2 P-1000-043 LISBOA Tel. (351-1) 842 61 00 Fax (351-1) 842 63 64 E-Mail: data.shop@ine.pt	Statistisches Amt des Kantons Zürich, Eurostat Data Shop Bleicherweg 5 CH-8090 Zürich Tel. (41-1) 225 12 12 Fax (41-1) 225 12 99 E-Mail: datashop@zh.ch Internetadresse: http://www.zh.ch/statistik
SUOMI/FINLAND	SVERIGE	UNITED KINGDOM	UNITED KINGDOM	UNITED STATES OF AMERICA	
Eurostat Data Shop, Tilastokirjasto Postiosoite: PL 2B FIN-00022 Tilastokeskus Käyntiosoite: Tyopajakatu 13 B, 2 krs Helsinki Tel. (358-9) 17 34 22 21 Fax (358-9) 17 34 22 79 S-posti datashop.tilastokeskus@tilastokeskus.fi Internetadresse: http://www.tilastokeskus.fi/tilastokeskus.html	STATISTICS SWEDEN Information service Eurostat Data Shop Karlavägen 100 Box 24 300 S-104 51 STOCKHOLM Tel. (46-8) 783 48 01 Fax (46-8) 783 48 99 E-Mail: infoservice@scb.se	Eurostat Data Shop Enquiries & advice and publications Office for National Statistics Customers & Electronic Services Unit 1 Drummond Gate - B1/05 UK-LONDON SW1V 2QQ Tel. (44-171) 533 56 76 Fax (44-171) 533 56 88 E-Mail: gloria.ryan@ons.gov.uk	Eurostat Data Shop Electronic Data Extractions, Enquiries & advice - R.CADE Unit 1L Mountjoy Research Centre University of Durham UK - DURHAM DH1 3SW Tel. (44-191) 374 7350 Fax: (44-191) 384 4971 E-Mail: r.cade@dur.ac.uk URL: http://www.rcade.dur.ac.uk	HAVER ANALYTICS Eurostat Data Shop 60 East 42nd Street Suite 3310 USA-NEW YORK, NY 10165 Tel. (1-212) 986 93 00 Fax (1-212) 986 58 57 E-Mail: euraudata@haver.com	

Media Support Eurostat (seulement pour journalistes professionnels) :
 Bâtiment Bech Bureau A3/48 • L-2920 Luxembourg • Tél. (352) 4301 33408 • Fax (352) 4301 32649 • e-mail: media.support@eurostat.cec.be

Cette étude a été réalisée conjointement par Eric Marlier (Eurostat), Marc Cohen-Solal et Isabelle Terraz (DREES: "Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques" du Ministère français de l'Emploi et de la Solidarité).

Pour plus d'informations: Eric Marlier, Eurostat/E2, L-2920 Luxembourg, Tél.: (352) 4301 34521, e-mail: eric.marlier@eurostat.cec.be

ORIGINAL: Français

N'hésitez pas à nous rencontrer sur Internet à l'adresse suivante: <http://europa.eu.int/eurostat.html> si vous désirez de plus amples informations!

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à l'**Office des publications officielles des Communautés européennes**.

2 rue Mercier – L-2985 Luxembourg
 Tél. (352) 2929 42118 Fax (352) 2929 42709
 Adresse Internet: <http://eur-op.eu.int/fr/generals-ad.htm>
 courrier électronique: info.info@opoce.cec.be

BELGIQUE/BELGIË – DANMARK – DEUTSCHLAND – GREECE/ELLADA – ESPAÑA – FRANCE – IRELAND – ITALIA – LUXEMBOURG – NEDERLAND – ÖSTERREICH
 PORTUGAL – SUOMI/FINLAND – SVERIGE – UNITED KINGDOM – ISLAND – NORGE – SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA – BALGARUA – ČESKÁ REPUBLIKA – CYPRUS
 EESTI – HRVATSKA – MAGYARORSZÁG – MALTA – POLSKA – ROMÂNIA – RUSSIA – SLOVAKIA – SLOVENIA – TÜRKIYE – AUSTRALIA – CANADA – EGYPT – INDIA
 ISRAËL – JAPAN – MALAYSIA – PHILIPPINES – SOUTH KOREA – THAILAND – UNITED STATES OF AMERICA

Bon de commande

Je m'abonne à Statistiques en bref pour 1 an (du 1.1.1999 au 31.12.1999):
 (adresses des Data Shops et des bureaux de vente voir plus haut)

Formule 1: L'ensemble des 9 thèmes (environ 90 numéros)

Papier: 360 EUR

PDF: 264 EUR

Papier + PDF: 432 EUR

Langue souhaitée: DE EN FR

Formule 2: Un ou plusieurs des 7 thèmes suivants:

Thème 1 «Statistiques générales»

Papier : 42 EUR PDF: 30 EUR Combiné: 54 EUR

Thème 2 «Économie et finances»

Thème 3 «Population et conditions sociales»

Thème 4 «Industrie, commerce et services»

Thème 5 «Agriculture et pêche»

Thème 6 «Commerce extérieur»

Thème 8 «Environnement et énergie»

Papier: 84 EUR PDF: 60 EUR Combiné: 114 EUR

Langue souhaitée: DE EN FR

Merci de me faire parvenir un exemplaire gratuit du «Mini-Guide Eurostat»(sélection de produits et services Eurostat)

Langue souhaitée: DE EN FR

Je souhaite m'abonner gratuitement à «Références statistiques», la note d'information sur les produits et services Eurostat

Langue souhaitée: DE EN FR

M. M^{me} M^{lle}

(SVP écrire en majuscules)

Nom: _____ Prénom: _____

Société: _____ Département: _____

Fonction: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Ville: _____

Pays: _____

Tél.: _____ Fax: _____

E-mail: _____

Paiement à réception de la facture de préférence par:

Virement bancaire

Visa Eurocard

Carte N°: _____ Expiration le: ____/____

Merci de confirmer votre numéro de TVA intra-communautaire:

A défaut, la TVA sera appliquée automatiquement. Aucune note de crédit ne sera établie a posteriori.